

Extrait du Jésus-Christ en France

<http://www.jesuschristenfrance.fr/saints-protecteurs-de-la-france/article/saint-remy>

# Saint Remy

- Saints protecteurs de la France -



Date de mise en ligne : mercredi 13 janvier 2016

---

**Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés**

---

# Saint Remy

le 13 janvier 533 : mort de Saint Remy.

Saint Remy est un des saints évangélisateurs de la France.

Sa mission, reçue du pape, est de convertir et de guider sur le chemin de la foi notre premier Roi. Nous ne pouvons que relire aujourd'hui sont testament qui s'adresse particulièrement au chef de notre Nation, quel qu'il soit ! Citons le Marquis de la Franquerie\*, dans La mission divine de la France :

« Le testament de Saint Remy a une importance capitale pour nous Français ; c'est une véritable vision d'avenir qui prend une autorité toute particulière du fait que le grand Pape Saint Hormisdas écrit à Saint Remy lorsqu'il l'institua en ces termes Légat pour toute la France. »

« Nous donnons tous nos pouvoirs pour tout le Royaume de notre cher Fils spirituel Clovis, que par la grâce de Dieu vous avez converti avec toute sa Nation, par un apostolat et des miracles dignes du temps des Apôtres. »

Ce testament le voici :

« Que le présent testament que j'ai écrit pour être gardé respectueusement intact par mes successeurs les évêques de Reims, mes frères, soit aussi défendu, protégé partout envers et contre tous par mes très chers fils les Rois de France par moi consacrés au Seigneur\*\* à leur baptême, par un don gratuit de Jésus-Christ et la grâce du Saint-Esprit.

Qu'en tout et toujours il garde la perpétuité de sa force et l'inviolabilité de sa durée...

Mais par égard seulement pour cette race royale qu'avec tous mes frères et co-évêques de la Germanie, de la Gaule et la Neustrie, j'ai choisie délibérément pour régner jusqu'à la fin des temps, au sommet de la majesté royale pour l'honneur de la Sainte Eglise et la défense des humbles.

Par égard pour cette race que j'ai baptisée, que j'ai reçue dans mes bras ruisselante des eaux du baptême : cette race que j'ai marquée des sept dons du Saint-Esprit, que j'ai ointe de l'onction des rois, par le Saint Chrême du même Saint-Esprit ;

J'ai ordonné ce qui suit :

**I° MALÉDICTIONS**

Si un jour cette race royale que j'ai tant de fois consacrée au Seigneur, rendant le mal pour le bien, lui devenait hostile, envahissait ses Églises, les détruisait, les dévastait :

Que le coupable soit averti une première fois par tous les évêques réunis du diocèse de Reims.

Une deuxième fois par les églises réunies de Reims et de Trêves\*\*\*. Une troisième fois par un tribunal de trois ou quatre archevêques des Gaules.

Si à la septième monition il persiste dans son crime, trêve à l'indulgence ! Place à la menace !

S'il est rebelle à tout, qu'il soit séparé du corps de l'Eglise, par la formule inspirée aux évêques par l'Esprit-Saint : parce qu'il a persécuté l'indigent, le pauvre, au cœur contrit ; parce qu'il ne s'est point souvenu de la miséricorde ; parce qu'il a aimé la malédiction, elle lui arrivera ; et n'a point voulu de la bénédiction, elle s'éloignera.

Et tout ce que l'Eglise a l'habitude de chanter de Judas le traître et des mauvais évêques, que toutes les Eglises le chantent de ce roi infidèle.

Parce que le Seigneur a dit : "Tout ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à Moi que vous l'avez fait, et tout ce que vous ne leur avez pas fait, c'est à Moi que vous ne l'avez pas fait.

Qu'à la malédiction finale on remplace seulement, comme il convient à la personne, le mot épiscopat par le mot royauté :

Que ses jours soient abrégés et qu'un autre reçoive sa royauté !

Si les archevêques de Reims, mes successeurs, négligent ce devoir que je leur prescris, qu'ils reçoivent pour eux la malédiction destinée au prince coupable : que leurs jours soient abrégés et qu'un autre occupe leur siège.« Il° BÉNÉDICTIONS »Si Notre-Seigneur Jésus-Christ daigne écouter les prières que je répands tous les jours en sa présence, spécialement pour la persévérance de cette race royale, suivant mes recommandations, dans le bon gouvernement de son royaume et le respect de la hiérarchie de la Sainte Eglise de Dieu.

Qu'aux bénédictions de l'Esprit-Saint déjà répandues sur la tête royale s'ajoute la plénitude des bénédictions divines !

Que de cette race sortent des rois et des empereurs\*\*\* qui, confirmés dans la vérité et la justice pour le présent et pour l'avenir suivant la volonté du Seigneur pour l'extension de la Sainte Eglise, puissent régner et augmenter tous les jours leur puissance et méritent ainsi de s'asseoir sur le trône de David dans la céleste Jérusalem où ils régneront éternellement avec le Seigneur. Ainsi soit-il."\*\*\*\*\*

Et le marquis poursuit :

« Ce testament signé du grand Evêque le fut également par six autres Evêques et d'autre Prêtres. Trois de ces Evêques sont réputés pour leur sainteté : Saint Vedast, Evêque d'Arras, Saint Médard, Evêque de Noyon, Saint Loup, Evêque de Soissons. Ils le signèrent sous la formule suivante :

"X..., Evêque.

Celui que mon Père Remy a maudit, je le maudis, celui qu'il a béni, je le bénis.

Et j'ai signé.« Et Baronius, le savant Cardinal (cité par Caesar Baronius, Annales Ecclesiastici, tome VI, Bibl. Nation. H. 106, p. 635 et 636.), après onze siècles d'expérience, de constater : »Malgré les crimes de ses

**Rois, le Royaume de France n'est jamais passé sous une domination étrangère et le peuple Français n'a jamais été réduit à servir d'autre Peuples. C'est cela qui a été accordé par une promesse divine, aux prières de Saint Rémi, suivant la parole de David (Ps. 88) : Si mes Fils abandonnent ma loi ; s'ils ne marchent point dans la voie de mes Jugements ; s'ils profanent mes justices et ne gardent point mes commandements, je visiterai leurs iniquités avec la verge et leurs péchés avec le fouet ; MAIS JE N'ELOIGNERAI JAMAIS DE CE PEUPLE MA MISERICORDE."**

**\*(tiré de Migne, t. 125, p. 1168. Hincmar - Vita Sancti Remigii cap. LIV. Baronius, Annales Ecclesiastici â€” Tome VI, p. 635. ; et de Migne, t. 135, p. 60 à 68. Flodoard, Historia Remensis Ecclesiae lib. I. ch. XVIII, Testamentum ab ipso editum.)**

**\*\* mis en gras ou majuscules par le marquis de la Franquerie.**

**\*\*\*Ainsi, à l'origine même de notre Histoire, nous trouvons indiquée, comme frontière naturelle de notre pays, la rive gauche du Rhin. (Note de bas de page de La mission divine de la France ; Editions ESR page 59)**

**Comme les Rois de France ont été fidèles ! Le nombre des couronnes que leur race a portées est là pour le prouver, la Race Royale de France a régné en effet en France, en Lorraine, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Savoie, en Italie, à Constantinople, en Espagne, à Parme, à Naples, en Sicile, au Portugal, en Autriche, au Brésil, etc... (Note de bas de page de La mission divine de la France, page 60)**

**L'authenticité indiscutable de ce document capital pour notre Histoire a été prouvée par l'Abbé Dessailly, de l'Académie de Reims, dans un ouvrage fondamental et décisif sur la question : « L'authenticité du grand Testament de Saint Remy », publié au siècle dernier, chez Dumoulin, à Paris.**

**Enfin relisons la lettre écrite par le Saint au Roi Clovis, à l'issue de la bataille de Soisson. Clovis fait alors figure d'héritier de l'Empire Romain d'Occident. Dans cette missive, l'évêque de Reims vante les mérites de Childéric 1er, le père du jeune Roi des Francs. Puis, avec beaucoup de diplomatie, il incite le nouvel homme fort des Gaules du Nord à la plus grande bienveillance à l'égard des institutions chrétiennes et en particulier des communautés catholiques :**

**Lettre à Clovis, Chef insigne et remarquable par ses mérites**

**« Un grand bruit vient de parvenir jusqu'à nous : la conduite de la guerre vous a donné la victoire. Il n'est pas étonnant que vous soyez dès à présent ce que vos pères ont été. Ce qui vous reste à faire maintenant, c'est de ne point vous écarter des voies du Seigneur qui a récompensé votre humilité, en vous élevant au faite suprême : comme dit le vulgaire, l'oeuvre de l'homme se juge par ses fruits. Vous devez vous entourer de conseillers capables de vous valoir bonne renommée. Que votre administration soit intègre et honnête. Vénérez les pontifes chrétiens de votre territoire et recherchez leurs avis. Si vous êtes en bonne intelligence avec eux, votre territoire s'en trouvera affermi.**

**Soulagez vos concitoyens, relevez les affligés, soulagez les veuves et les orphelins, afin que tous vous aiment et vous craignent. Que la justice sorte de votre bouche. N'attendez rien des pauvres et des étrangers : ne consentez point à recevoir des présents.**

**Que votre prétoire soit ouvert à tous et que personne n'en sorte affligé. Engagez votre patrimoine à racheter les captifs et à les délivrer du joug de la servitude. Si quelqu'un paraît en votre présence, qu'il ne se sente pas regardé comme un étranger. Délassez-vous avec les jeunes gens, mais travaillez les affaires avec les vieillards si vous voulez passer pour grand, si vous voulez vraiment régner. »**

Remy, évêque, l'an 485

Source :

[le salon beige](#)

Saint Remy, évêque de Reims ( 530)

Au propre de France, Rémi est fêté le 15 janvier (dies natalis).

Au propre du diocèse de Reims, il est fêté le 1er octobre, jour de la « translation » des reliques pour y être vénéré par les rémois à l'emplacement où s'élèvera l'actuelle basilique (attesté dès 585 - installation d'un monastère vers 750-760).

Issu d'une grande famille gallo-romaine de la région de Laon, il avait pour mère sainte Céline. A 22 ans, il est choisi comme évêque de Reims et son activité missionnaire s'étend jusqu'à la Belgique. Il fonde les diocèses de Thérouanne, Laon et Arras, crée tout un réseau d'assistance pour les pauvres et joue un rôle de médiateur auprès des Barbares. Quand le chef franc Clovis prend le pouvoir, saint Rémi lui envoie un message « Soulage tes concitoyens, secours les affligés, protège les veuves, nourris les orphelins. »

La reine sainte Clotilde, tout naturellement, se tournera vers saint Rémi et vers un autre évêque contemporain, saint Vaast, pour acheminer le roi vers la foi. Après le baptême de Reims, saint Rémi restera, jusqu'à sa mort, l'un des conseillers écoutés du roi et sera l'un des artisans, en Gaule, du retour à la vérité catholique des Burgondes après la bataille de Dijon et des Wisigoths à Vouillé, deux populations contaminées par l'arianisme.

Voir aussi sur le site du diocèse de Reims.

Au 13 janvier au martyrologe romain : À Reims, vers 530, la naissance au ciel de saint Remi, évêque, qui, après avoir lavé le roi Clovis dans la fontaine baptismale et l'avoir initié aux sacrements de la foi, il convertit au Christ le peuple des Francs. Il quitta cette vie, célèbre par sa sainteté après plus de soixante ans d'épiscopat. (En France, sa mémoire est célébrée le 15, jour de sa mise au tombeau.)

Martyrologe romain

« Secourez les malheureux, protégez les veuves, nourrissez les orphelins... Que votre tribunal reste ouvert à tous et que personne n'en sorte triste ! Toutes les richesses de vos ancêtres, vous les emploierez à la libération des captifs et au rachat des esclaves. Admis en votre palais, que nul ne s'y sente étranger ! Plaisantez avec les jeunes, délibérez avec les vieillards ! »

Lettre de saint Rémi au roi Clovis - 482

source :

[nominis](#)